ETAPE 5/6: INFORMATIONS ET CONSEILS

INFORMATIONS ET CONSEILS PREALABLES A LA CONCLUSION DES CONTRATS D'ASSURANCES FOURNIS PAR LA SOCIETE ADH EN APPLICATION DU CODE DES ASSURANCES (ARTICLES L520-2 et R520-2)

PRESENTATION DE LA SOCIETE ADH

Le cabinet ADH - DESCAMPS D'HAUSSY ET CIE, (ADH est un nom commercial de la société DESCAMPS D'HAUSSY ET CIE), Agent général et courtier d'assurances (exerçant sous les modalités du b de l'article L.520-2 II du code des assurances) immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 000 556 www.orias.fr (www.orias.fr) et au RCS de Lille sous le numéro 458 504 495. Le siège social de la société est situé au 300 rue de Lille – Bâtiment B – 59520 Marquette-lez-Lille. La catégorie juridique de la société est une SARL au capital de 480 000 euros.

La société ADH - DESCAMPS D'HAUSSY ET CIE ne détient aucune participation directe ou indirecte d'une compagnie d'assurance. Aucune compagnie d'assurance ne détient de participation directe ou indirecte dans la société ADH - DESCAMPS D'HAUSSY ET CIE.

En cas de difficulté dans l'application du contrat d'assurance, vous pouvez adresser votre réclamation par courrier à l'adresse du siège social ADH – DESCAMPS D'HAUSSY ET CIE, par téléphone au 03 20 15 50 70 ou par mail à **cette adresse. (mailto:reclamations@adh-assurances.fr)** Nous nous engageons à accuser réception de votre réclamation dans un délai maximum de 10 jours ouvrables à compter de sa réception et à vous apporter une réponse positive ou négative dans un délai de deux mois à compter de la réception de la totalité des éléments de votre réclamation. En cas d'échec de votre réclamation, vous pouvez contacter le médiateur de l'assurance par écrit à La Médiation de l'Assurance – TSA 50 110 – 75 441 Paris Cedex 09. Nous exerçons sous le contrôle de l'ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest – CS 92459 – 75436 PARIS Cedex 09.

Le cabinet ADH - DESCAMPS D'HAUSSY ET CIE est intermédiaire d'assurance depuis 1937 dont les capitaux sont à 100% familiaux.

Nous opérons à la fois sur le marché des particuliers, des professionnels et des entreprises, en assurances : AUTOMOBILES, MULTIRISQUES INCENDIE, RESPONSABILITE CIVILE, TRANSPORT, CYBER...

La société ADH est rémunérée sous la forme d'honoraires définis dans la convention unique transmise à chaque prospect avant contractualisation, de frais et sous la forme de commissions qui nous sont versées par les assureurs en pourcentage de la prime HT que vous réglez. La société ADH vous informe que ses salariés perçoivent des primes en lien avec la distribution de ce contrat d'assurance.

Courtier en assurance (exerçant sous les modalités du b de l'article L.520-2 II du code des assurances). Les principaux fournisseurs avec lesquels nous travaillons sont AXA, ALLIANZ, AMLIN MS, EUROP ASSISTANCE, MMA, AXERIA, SMA BTP, ALBINGIA, CHUBB, QBE INSURANCE, HELVETIA, CFDP, AIG. La liste complète de nos fournisseurs actifs est disponible sur demande.

Agent Général Représentants d'une compagnie d'assurance pour laquelle nous sommes agent général : GENERALI.

Une équipe de plus de 50 personnes est à votre disposition pour vous apporter des conseils et des solutions en parfaite adéquation avec vos besoins et pour vous accompagner au quotidien dans la gestion de vos contrats et de vos sinistres.

ADH – DESCAMPS D'HAUSSY ET CIE est certifié ISO 9001 version 2015 et bénéficie d'une présence dans plus de 120 pays grâce à son appartenance au réseau UNIBA.

AFFICHER + / -

LE CONTRAT D'ASSURANCE ET LES GARANTIES QUE NOUS VOUS PROPOSONS EN FONCTION DE VOTRE SITUATION, DE VOS EXIGENCES ET DE VOS BESOINS

Vous vous êtes connecté sur le site Internet de la société ADH afin de souscrire un contrat d'assurance Logement Etudiant à caractère commercial. Ce contrat est proposé dans le cadre de la Vente à distance.

Les informations qui vous concernent et qui sont mentionnées dans le présent document résultent des éléments que vous nous avez déclarés. Ce sont ces informations qui nous ont permis de récapituler et synthétiser vos exigences et vos besoins ainsi que de vous proposer la souscription d'un contrat d'assurance.

Votre situation:

 Civilité / Prénom / Nom : M. / Ezan Alexandre Salomon / TAHI

Date de naissance : 01/10/2002Email : alexandretahi7@gmail.com

• **Tel:** +22584649825

• Étudiant ou jeune diplômé : Oui

• Établissement ou dernier établissement fréquenté : Université Université de Rennes 1 - Campus Scientifique de Beaulieu

• Garantie bureautique : Non

• Formule choisie: Formule Confort ++ (Formule 2)

• Nombre de pièce(s): 1 pièce

Date d'effet des garanties: 13/08/2022
Date de fin des garanties: 31/08/2023

Vos colocataires:

Votre logement:

Type de logement : Chambre chez particulier
Adresse: 4 Square de Bosnie, 35200, Rennes

• Code postal: 35200

• Ville: Rennes

Les éléments ayant servi à notre étude :

Le formulaire en ligne rempli sur notre site internet.

VOS EXIGENCES ET VOS BESOINS:

Vous souhaitez bénéficier pour :

L'assuré(e):

- Formule Confort ++ (Formule 2)
- 1 pièce
- Garantie bureautique : Non

Les modalités d'application de votre contrat et de vos garanties sont détaillées dans l'attestation, les dispositions particulières et générales et les tableaux de garanties qui vous seront transmis après la souscription.

Compagnies retenues:

Après avoir analysé avec attention votre situation, nous avons identifié en réponse à vos besoins :

- la souscription du contrat : Assurance Logement Etudiant
- des compagnies d'assurance : L'Equité (GENERALI), CFDP, Chubb en qualité de courtier en assurances et non en qualité d'agent général.

Lieu de conclusion du contrat :

4 Square de Bosnie, 35200, Rennes 35200 Rennes

RECLAMATIONS:

En cas de difficultés dans l'application de votre contrat, si les réponses données par vos interlocuteurs habituels ne satisfont pas votre attente, vous pouvez adresser votre réclamation écrite à:

ADH Service Réclamations, 300 rue de Lille – Bâtiment B – 59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE

ou par email en cliquant ici (mailto:reclamations@adh-assurances.fr)

ADH s'engage à accuser réception de votre réclamation dans les 10 jours de votre réclamation et à vous apporter une réponse au plus tard 2 mois après votre réclamation.

En cas de désaccord persistant et définitif, vous avez la faculté, après épuisement des voies de traitement internes indiquées ci-dessus, de faire appel au Médiateur indépendant dont les coordonnées sont les suivantes : La Médiation de l'Assurance – TSA- 50110 75441 Paris Cedex 09 France, et ceci sans préjudice des autres voies d'action légale.

L'autorité chargée du contrôle de l'entreprise d'assurances est l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (**ACPR (https://acpr.banque-france.fr)**) - 4 place de Budapest – CS 92459 – 75436 PARIS Cedex 09 - Site internet :

www.acpr.banque-france.fr (https://acpr.banque-france.fr)

AFFICHER + / -

ATTENTION : Toute fausse déclaration ou réticence entraînera la nullité du contrat (article L113.8 du Code des Assurances).



Je soussigné(e) Ezan Alexandre Salomon TAHI avoir pris connaissance des documents suivants et les accepte sans réserve :

- Fiche d'information et conseil
- Dispositions générales
- Notice d'information
- Documents d'information

Le contrat proposé correspond à mes besoins et j'accepte que la relation précontractuelle et contractuelle avec ADH soit exclusivement réalisée sur support durable (par email). A défaut, la souscription ne sera pas possible.

Nous vous invitons à télécharger et conserver les documents suivants :

冈

Document d'information individuelle accident (/fr/document/sh/troubleshooting-information)

A

Document d'information protection juridique (/fr/document/sh/legal-information)

7

Document d'information indemnité redoublement (/fr/document/sh/information-repeat-a-year-indemnity)

A

Document d'information assurance habitation (/fr/document/sh/information-housing-guarantee)

圍

Dispositions générales (/fr/document/sh/general-services)

阝

Notice d'information (CFDP) (/fr/document/sh/notice-information)

5/6

SUIV. •

Estimation de ma cotisation : 27.25 €